



CONFERENCE OF INGOs
OF THE COUNCIL OF EUROPE

CONFERENCE DES OING DU
CONSEIL DE L'EUROPE

RAPPORT DU COMITE « SPORT ET DROITS HUMAINS »

A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CONFERENCE DES OING - AVRIL 2026

Création - Historique

L'origine de la création du comité émane d'une rencontre européenne entre le réseau ESAN et des jeunes de l'Association Nationale des Etudiants en STAPS (organisation française des étudiants champ du sport). Nous avons également pu surfer sur la dynamique et l'engouement des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 à Paris. En tant que représentants d'ESAN, nous avons perçu que cette thématique fédératrice pouvait être une porte permettant à des jeunes de s'intéresser aux travaux de la Conférence des OING et de s'ouvrir à l'Europe en général. De plus, ce sujet est une première pour la Conférence des OING !

Au départ une feuille de route à partir des propositions émises par les ONG du Comité « Sport et droits humains » a été rédigée avec deux axes principaux. La volonté initiale était de pouvoir balayer ce sujet de façon la plus large possible (discours de haine, inclusion, éthique, dopage...). Cette nouvelle méthode de travail comprenait également des outils numériques innovants permettant l'archivage, le partage et le travail en asynchrone, pour un gain final d'efficacité.

La méthode de travail proposée a été difficile dans sa mise en œuvre et il a été décidé de concentrer nos efforts en un seul et même axe, avec une feuille de route plus réaliste prenant en compte les engagements hétérogènes des membres de notre Comité.

Objectifs du comité

Les performances sociales du sport sont en effet parfaitement alignées avec les objectifs du Conseil de l'Europe, et plus particulièrement l'APES (Accord Partiel Elargi sur le sport) et l'Alliance Parlementaire pour la bonne gouvernance et l'intégrité dans le sport. Nous avons choisi, en tant que représentants de la société civile, de nous concentrer sur les freins d'accès à la pratique. Après discussions et consultations auprès d'autres OING, nous nous sommes naturellement dirigés vers la lutte contre les discriminations dans le sport.

Les objectifs votés dans le mandat, à savoir :

- Identifier et lever les freins d'accès à la pratique pour tous, particulièrement les minorités.
- Utiliser la formation et l'éducation par le sport pour sensibiliser le grand public autour de l'éthique et l'inclusion des pratiques.
- Finalement, traiter le sport de manière transversale dans les politiques publiques, dont la conférence et les comités qui la composent.

Les OING représentées au sein de notre comité nous permettent une approche terrain de nos travaux, un atout majeur pour capter un public le plus large possible.

La thématique du sport n'ayant pas fait l'objet de travaux par la Conférence des OING nous avons souhaité, à partir des propositions émises, élaborer une Recommandation sur « L'accès de toutes et de tous au sport » afin de pouvoir nous appuyer sur un texte juridique auprès des autres organes du Conseil de l'Europe (EPAS, APCE et CPLRE).

La Recommandation a été présentée et votée le 15 octobre 2025 à l'unanimité par l'Assemblée Générale de la Conférence des OING. Cette Recommandation s'inscrit pleinement dans la Charte Européenne du Sport votée par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe en 1992 et révisée en 2021.

Travaux en cours

Nos travaux s'articulent autour de deux actions concrètes qui accompagneront notre Recommandation sur « L'accès de toutes et de tous au sport ». Il s'agit :

- ✓ d'une part, d'un Référentiel des bonnes pratiques : l'objectif est de fournir aux associations européennes les clés pour tendre vers un fonctionnement inclusif, accueillant et éthique. Ce document permettra de centraliser des définitions, des exemples et des recommandations pour aider les associations et
- ✓ d'autre part, d'une Charte du jeune sportif européen : ici, l'objectif est de pouvoir coconstruire avec des jeunes européens, un texte de référence que tous les pratiquants s'engagent à respecter. Cette charte, qui comprendra plusieurs articles, a vocation à être diffusée auprès du mouvement sportif européen. A terme, chaque association sportive pourra présenter et faire respecter cette charte auprès de leurs jeunes pratiquants, mettant en avant les performances sociales du sport.

Notre méthode

Pour maximiser notre impact et s'ouvrir le plus de portes d'entrée, nous agissons via des angles d'attaques diversifiés :

- Organisations de deux Visites d'étude terrain et rencontres (Pays Bas et Bilbao en Espagne)
- Recherche de ressources existantes et rédaction
- Interpellation d'acteurs politiques concernés
- Mises en réseau et sondage auprès des OING du comité
- Travail avec les organes sportifs du Conseil de l'Europe :
 - o Division Sport, et APES, représentation de la Conférence des OING au sein du Comité au Comité Consultatif de l'Accord partiel élargi sur le sport (APES)
 - o Assemblée parlementaire (APCE) : participation à la Commission de la culture, de la science, de l'éducation, de la jeunesse, des sports et des médias et de l'Alliance Parlementaire sur la bonne gouvernance et l'intégrité dans le sport ainsi qu'aux
 - o Conférences organisées par ses instances (Participation à Athènes à la Conférence sur "La promotion de la sécurité, de l'intégrité, de l'égalité et de l'inclusion dans le sport", ainsi qu'à la Conférence organisée à Trondheim (Norvège) sur « la restauration de la confiance » dans l'intégrité du sport.

Perspectives et rayonnement du Comité

Fidèle au mandat et aux objectifs votés par la Conférence, le Comité place la transversalité au cœur de son action. L'inclusion par le sport étant un enjeu de société global, nous entendons renforcer nos synergies avec les autres commissions et comités. Les visites de terrain organisées aux Pays Bas et en Espagne ont apporté à nos travaux une véritable valeur ajoutée déterminante notamment par les échanges avec les dirigeants sportifs, les jeunes, les élus des collectivités territoriales concernées.

Nous remercions particulièrement l'Association OING Service pour leur soutien dans l'organisation. Aujourd'hui, afin de finaliser et porter les deux projets en : le Référentiel et la Charte du jeune sportif européen nous sollicitons une année supplémentaire. Notre priorité sera de consolider la visibilité de nos travaux par un portage politique soutenu et une stratégie de diffusion élargie, afin d'asseoir durablement l'expertise de notre Comité au sein du Conseil de l'Europe
